



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliise, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Jos Bertrand, *Conseillers*.

Séance du 24.11.20

#Objet : Plan bruxellois de Prévention et de Proximité 2020 - Convention.#

Séance publique

Le Conseil,

Vu les articles 117 et 118 de la Nouvelle Loi Communale;

Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Région Bruxelloise du 16 juillet 2020 relatif au Plan Bruxellois de Prévention et de Proximité pour l'année 2020.

Vu la notification reçue le 12 novembre 2020 de l'octroi d'une subvention de 532.100,00 euros à la commune de Watermael - Boitsfort pour la réalisation des projets dans le cadre de la prolongation du Plan Bruxellois de Prévention et de Proximité pour l'année budgétaire 2020.

Considérant que cette subvention est inscrite à l'article budgétaire 300/332-02

DECIDE

De marquer son accord pour signer la convention réglant les modalités d'octroi par la Région de Bruxelles Capitale de la subvention de 532.100,00 euros relative au plan bruxellois de Prévention et de Proximité 2020.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

27 votants : 27 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 25 novembre 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze